



DATE DE PUBLICATION : 12 janvier 2026

Le directeur départemental dans les Pyrénées-Atlantiques

Délégation de signature donnée par directeur départemental dans les Pyrénées-Atlantiques au responsable du service des Entreprises à la succursale de Pau

Vu la délégation de signature donnée par M. Hervé GONSARD, directeur général des Services à l'économie et du Réseau, à Mme Marie-Agnès DE CHERADE DE MONTBRON, directrice régionale en Nouvelle-Aquitaine le 2 octobre 2023.

Vu la délégation de signature donnée par Mme Marie-Agnès DE CHERADE DE MONTBRON, directrice régionale en Nouvelle-Aquitaine, à M. Sylvain CARRERE-GEE, directeur départemental dans les Pyrénées-Atlantiques, et, en cas d'absence ou d'empêchement à son adjointe Mme Sophie AUTHIER, le 12 janvier 2026.

Délégation permanente est donnée à M. Jean-François CARRIERE, responsable du centre de traitement partagé entreprises (CTPE) de la succursale de Pau et, en cas d'absence ou d'empêchement à M. Rémy ROUILLON, son adjoint, à l'effet de coter les entreprises et les dirigeants d'entreprises de la zone de compétence du CTPE, conformément à la grille de délégation en vigueur, à l'exception des groupes relevant de la délégation de la succursale régionale.

Fait à Pau,
Le 12 janvier 2026

Sylvain CARRERE-GEE